



LES ECHOS



EDITO

Le retour de la belle saison s'accompagne souvent d'un embellissement de notre cadre de vie. Les communes investissent de manière importante dans les actions de fleurissement toutes destinées à rendre plus beaux nos espaces publics. Malheureusement les fleurs ne sont pas les seules à éclore dans nos parcs. La chaleur favorisant la prise de repas à l'extérieur, s'accompagne systématiquement de l'explosion des emballages issus de la restauration rapide que certains amateurs de burgers/coca ont l'indélicatesse d'abandonner dans la nature. La loi prévoit pour ce type de pollution une amende de 400 € qui ne semble pas très dissuasive. Nos services techniques voirie sont au quotidien occupés par la collecte soit manuelle soit par l'intermédiaire de la balayeuse, de très nombreux déchets, de trop nombreux déchets, générés en particulier par la restauration prise au drive du fast food de la porte 5. J'ai donc convoqué les titulaires de la franchise Mc Donald au lendemain d'un week-end du mois de mai catastrophique pour la propreté de notre commune. Une convention est en cours de signature par laquelle Mc Donald confronté à cette problématique liée à son activité, s'engage à :

- Faire passer une brigade propreté sur les lieux les plus souvent pollués par ses emballages ;
- Fournir des poubelles en nombre suffisant là où celles de la commune débordent régulièrement ;
- Communiquer pour sensibiliser les consommateurs à un peu plus de civisme.

Je sais que dans une écrasante majorité vous respectez l'environnement. Je compte également sur vous pour faire respecter les règles élémentaires de propreté de Saint-Maurice-de-Beynost, il en va également de nos finances publiques et donc, en fin de compte, de votre argent.

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



ZOOM SUR EN PAGE 2



⊙ La cité Toray

VIE MUNICIPALE PAGE 3 A 4

- ⊙ 8 mai 2018
- ⊙ Mix'Âges
- ⊙ Réunion publique
- ⊙ Travaux
- ⊙ Cadre de vie
- ⊙ Saint-Maurice se remet à l'heure !
- ⊙ Elagage des haies

VIE ASSOCIATIVE PAGES 4 A 7

- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ CT Dombes
- ⊙ Ain Sud Foot
- ⊙ Vertical Côtière
- ⊙ JSP
- ⊙ Foyer Saint-Maurice
- ⊙ CSSBF
- ⊙ Saint-Maurice Tennis
- ⊙ ARTEMIS

VIE PRATIQUE PAGES 7 A 8

- ⊙ Plan canicule
- ⊙ Soutien administratif
- ⊙ Insertion professionnelle pour les jeunes
- ⊙ Swing sous les étoiles
- ⊙ Agenda - Etat Civil - Permanences

LA CITE TORAY

Un peu d'histoire. C'est dans le registre communal qui couvre la période 1924/1939 que se manifeste la vraie rupture de Saint-Maurice-de-Beynost avec son passé agricole et son entrée dans l'ère industrielle. En 1926 : population de 365 habitants, en 1931 : 1536 habitants.

En 1928, la Société Lyonnaise de Soie Artificielle souhaite implanter une usine à Saint-Maurice-de-Beynost. L'étude de marché de l'époque fait ressortir une insuffisance de main d'œuvre prévisible sur ce territoire. Dans une période de crise du logement, la Société Lyonnaise fait le choix de construire une cité ouvrière à proximité de l'usine afin de s'assurer une main d'œuvre stable, avec des conditions de vie, de services et d'hygiène à la pointe de l'innovation.

Naît alors la Cité de la Soie de Saint-Maurice-de-Beynost, au sud du bourg, sur un terrain de quarante-cinq hectares. Tout y est fait pour le bien-être de l'ouvrier qui trouve là un confort qu'il n'avait jamais connu. Se développent alors écoles, crèche, services de proximité, commerces, terrains de sports, chapelle... Les logements, des grands immeubles construits en 1929 sont à la pointe de la modernité de l'époque : eau courante gratuite, électricité, lavoir près des logements. La vie collective s'installe en parallèle de l'ancien village, faite d'ouvriers venus d'Arménie, de Grèce, de Pologne. Pour ouvrir un lien entre les populations, et permettre l'accès à l'usine par des véhicules lourds, en 1930 est construit le pont sur la voie ferrée, aujourd'hui pont Maurice Cuzin. Les années passent, l'usine reste, mais change d'activité. En 1959 l'usine ferme, puis le site est vendu à la « Compagnie Industrielle de plastiques Semi-Ouvrés de Paris » (CIPSO), qui produit du plastique et du terphane, absorbée à son tour par la société « La Cellophane » en 1966. En 1979, l'usine devient « Rhône-Poulenc Films », absorbé par le groupe japonais « Toray » en 1996.

La cité Toray se composait à l'origine de 3 types de maisons groupées et de 2 types d'immeubles collectifs :

Maison groupée type 1, constituée de 4 logements en duplex avec une cuisine, une pièce de vie et deux chambres.



Maison groupées de type 1

Maison groupée type 2, regroupant à l'origine 4 habitations, recouverte d'une toiture plate, elle comportait une terrasse à l'étage. L'avant-corps central est couronné d'un débord de toiture en tuiles canal.



Maison groupées de type 2

Maison groupée de type 3, regroupant à l'origine 2 logements, sa toiture complexe permet de la reconnaître aisément depuis le domaine public.

Immeuble collectif en bande, construit en rez de chaussée plus un étage, il comprenait à l'origine 12 logements.

Immeuble collectif de 4 étages, ils sont au nombre de 4, implantés de part et d'autre de l'entrée de l'usine, ils proposent alors tout le confort moderne de l'époque.



Grand immeuble collectif

Aujourd'hui, l'architecture a un peu évolué en s'adaptant individuellement aux besoins de chacun, sans projet d'ensemble. Soucieuse de préserver ce patrimoine encore très authentique « le plan d'ensemble, les maisons ouvrières, les grands immeubles », où tout est encore présent, mais aussi pour permettre sa transformation afin de répondre aux besoins actuels des habitants, la commune de Saint-Maurice-de-Beynost a sollicité le CAUE de l'Ain pour l'élaboration d'un cahier de recommandations.

Afin de préserver ce patrimoine dans l'esprit de ses concepteurs de 1928, et pour permettre les adaptations nécessaires au confort du 21ème siècle, ce cahier de recommandations a été rédigé pour sensibiliser les maîtres d'ouvrage et leur apporter une aide pour leurs travaux sur leur maison ou leur copropriété, en matière de façades, toitures, clôtures...

Pour informer les habitants et présenter ce document, la municipalité organisera une réunion publique dans les prochaines semaines.

8 MAI 2018

En ce 8 mai 2018, 73ème anniversaire de l'Armistice de la deuxième Guerre Mondiale, les Mauriciens n'ont pas failli pour honorer leurs soldats morts pour la France. Sous cette voûte formée par deux platanes centenaires qui semblent protéger la mémoire de ce lieu des attaques de ce siècle et de ceux à venir, afin que nos descendants n'oublient pas, ils se sont rassemblés dans un moment de recueillement envers ceux qui ont donné leur vie pour la Liberté et la Paix. Monsieur le Maire rendait hommage à Messieurs Pierre Prévot et Marcel Cognat, décédés très récemment, qui, au sein de l'association des Anciens Combattants ont œuvré sans compter, pour que vive la mémoire. Les discours lus par le représentant des Anciens Combattants et par Monsieur le Maire, nous rappelaient : Qu'il y a 73 ans s'achevait l'effroyable guerre qui avait vu l'Humanité sombrer dans la barbarie et l'irréparable. En ce 8 Mai 2018, nous sommes rassemblés pour témoigner notre solidarité à toutes celles et à tous ceux dont la vie fut à jamais marquée par les dramatiques conséquences de cette guerre. La victoire des nations alliées a consacré la victoire de la Démocratie, et de la Dignité de l'Homme. La France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940. Dès le 18 juin 1940, la France avait manifesté sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations et porter son message de Liberté, d'Egalité et de Fraternité. Rendons hommage à nos compatriotes et à leurs frères d'armes, leur épopée est entrée pour toujours dans l'Histoire. Nous sommes également rassemblés pour exprimer notre indéfectible gratitude à nos alliés. Souvenons-nous de toutes celles et de tous ceux qui périrent anéantis par la folie criminelle des nazis. Dans une Europe réconciliée, nous savons qu'il faut rester vigilant pour défendre ces valeurs et nous réaffirmons notre détermination à les transmettre aux générations futures. Après avoir rendu hommage à leurs Morts, comme chaque année, les habitants de Saint-Maurice se sont rendus sur la stèle du Général De Gaulle pour y déposer une gerbe et honorer l'homme qui fit vivre cet idéal de liberté pendant les heures sombres de l'occupation et de la guerre. La cérémonie se terminait par le pot de l'Amitié offert par la municipalité au Centre Social et Culturel Artémis.



TRAVAUX

Parmi les travaux marquants effectués en ce mois de mai, on peut noter la réfection du tapis roulant route de Tramoyes. Certains passages qui étaient en très mauvais état ont bénéficié d'une réfection complète par un bitumage sur toute la surface, ceux nécessitant seulement un entretien périodique ont reçu un bicouche. Les travaux de réfection de l'avenue de la Gare et de l'avenue des Ecoles ont été reportés en juin.



MIX'AGES



En Mai, fais ce qu'il te plaît...Et ce qu'il nous plaît, c'est de faire la Fête, mais pas n'importe laquelle, la Fête avec les petits et les grands, les jeunes et les moins jeunes ! C'est sur le thème des quatre saisons qu'a eu lieu ce mercredi 16 Mai la Fête « Mix'Agés » dont le CCAS est à l'origine et dont une partie de l'organisation est portée par le Club Amitié Loisirs accompagné d'autres associations de la commune. Mix-âges, c'est la fête de tous les âges, mais c'est aussi un moment de rencontre et de partage. Et quoi de mieux pour partager que de commencer par une déambulation musicale au départ du parc de la Sathonette. La première halte de cette déambulation avait lieu quelques mètres plus loin, auprès des résidents des Mimosas, et donnait le ton de la rencontre. La batucada de l'Académie de Musique et de Danse ouvrait la voie aux enfants de l'ALSH et au public venu les accompagner pour un parcours au travers des Folliets suivi de la traversée de la place Charles De Gaulle avant un nouvel arrêt dans la cour de la Roseraie. Rejoint par les résidents et les bénévoles du foyer logement, la déambulation terminait son trajet à l'intérieur de la salle des fêtes au rythme des sons brésiliens de la Batucada. La décoration de la salle autour du thème des 4 saisons était assurée par les membres du Club Amitié Loisirs bien aidés par les résidents de La Roseraie, les enfants de l'ALSH, les adhérents d'Artémis et les bénévoles. Après un bref mot d'accueil et quelques explications, l'après-midi était lancée, avec la mise en place de plusieurs ateliers autour de la thématique. Un arbre des saisons, des ateliers manuels autour du printemps et de l'été, des jeux de découverte sur les légumes de saison, un autre pour distinguer un portrait caché au milieu d'une photo de légumes, une exposition, autant de moments à partager entre amis et générations. Il était ensuite temps d'écouter la chorale du Club Amitié Loisirs qui offrait au public une interprétation de 3 chansons reprises en chœur. L'excitation des enfants appelait l'heure du goûter avant de laisser la place à l'Académie de Musique et de Danse qui nous offrait une superbe prestation chantée du groupe « musiques actuelles » où 7 titres descendaient aux oreilles averties d'un public attentif. « Colchique dans les prés », chantée dans les prés », chantée par toute la salle, venait clore une après-midi où toutes les saisons ont défilé, des nuages de pluie aux rayons du soleil en passant par le doux air du printemps... Le CCAS remercie tous ses partenaires pour cette belle après-midi et vous invite déjà à réfléchir au thème de l'année prochaine !!!



REUNION PUBLIQUE CITE TORAY

La municipalité organise une réunion publique sur l'étude concernant l'historique et le cahier de recommandations architecturales et paysagères de la Cité Toray. Elle aura lieu le 14 juin à 18 h 30 à la salle des Fêtes.

SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST SE REMET A L'HEURE

L'horloge de la mairie s'était endormie depuis longtemps. Certains se demandaient si elle se réveillerait un jour. En ce mois de mai, après une longue période d'inactivité, et l'intervention d'un spécialiste en rouages et ressorts, elle s'est réveillée. Les Mauriciens peuvent désormais consulter l'heure et entendre sonner les heures et les demies heures. Cette horloge fait partie de notre patrimoine municipal, elle a sa place sur la façade de l'hôtel de ville depuis sa construction en 1932. Précisons au passage que la « maison commune » de Saint-Maurice-de-Beynost est l'œuvre de MM. LAMIER et BONNAMOUR, architectes contemporains de Tony GARNIER, qui ont appliqué les mêmes techniques que ce dernier.



ELAGAGE DES HAIES

Il a été constaté en divers points de la commune des haies débordant sur la voie publique. Le Maire dans ses pouvoirs généraux, est chargé de la police municipale et de la police rurale (article L2212-1 du code Général des Collectivités Territoriales). A ce titre, la Police Municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique (article L2212-2 du CGCT), notamment de la commodité du passage sur les quais, rues, places et voies publiques. Il est demandé à tous les administrés de la commune de veiller au respect de ces dispositions afin de ne pas s'exposer à une amende de 5ème classe (article R116-2 du code de la voirie routière), qui peut aller jusqu'à 1500 €.

CLUB AMITIE LOISIRS

Le mercredi 16 mai, avec le CCAS, le club participait à l'organisation de la fête Mix'Agés. Une belle journée appréciée de tous, des enfants aux seniors. Le mardi 29 mai, 48 participants se retrouvaient au Grand Large pour le repas de la fête des Mères, un bon moment d'amitié et de partage, agrémenté d'un bon repas. Le jeudi 31 mai, les adhérents étaient invités à participer à la fête du jeu, à l'initiative du centre social Artémis. Dans les prochaines semaines, le club propose : le mercredi 6 juin, le club participera à la kermesse de l'ALSH. Le vendredi 8 juin, concours de pétanque avec nos amis du club de Miribel, à Miribel, les personnes qui le désirent auront la possibilité de déjeuner sur place, barbecue. Le vendredi 15 juin, voyage au lac de Vouglans, inscrivez-vous dès maintenant, il y a déjà 32 inscrits, les places sont comptées. Le lundi 18 juin, chant de la chorale à l'école maternelle à 10 heures 45. Le lundi 25 juin, randonnée pédestre mensuelle avec repas tiré du sac, mercredi 27 juin barbecue de fin d'année dans l'enceinte du club de tennis. Le Club fermera le 3 juillet, pour une ré-ouverture le 28 août.



CADRE DE VIE

LA VOIRIE

Le service voirie, tout comme le service des espaces verts, est un des garants de la qualité de vie de la ville. Nous leur devons la propreté de nos rues, l'entretien des chaussées. Inutile de préciser que lorsque leur vigilance baisse, c'est tout de suite perceptible par les habitants ; mais heureusement, dans le service la vigilance est de mise. La municipalité s'efforce de fournir un cadre de vie agréable à ses habitants, le service de la voirie, en ce qui le concerne, y contribue largement. Merci à ces agents qui travaillent dans l'ombre, mais contribuent tous les jours à la qualité de vie des Mauriciens.



LE FLEURISSEMENT

Avec les beaux jours, le travail des jardiniers municipaux bat son plein. Il faut déplanter les végétaux d'hiver pour laisser la place aux fleurs qui égayeront notre commune tout au long de l'été, jusqu'aux premiers frimas. Les massifs de notre ville sont en pleine réorganisation jusqu'à ce que ce travail de plantation soit terminé. Les jardiniers seront encore là tout au long de l'été pour arroser, désherber, entretenir avec passion ces massifs qui agrémentent notre environnement. Merci à eux.



VIE ASSOCIATIVE

CT DOMBES

Au CTDombes ça roule fort, nombreux sont celles et ceux qui participent aux sorties bi ou tri hebdomadaires ainsi qu'aux rallyes organisés par les clubs voisins et amis : Fareins, Perrex, Jasseron, Attignat, Lagnieu, et Bourg-en-Bresse. Du 13 au 20 mai, sous la responsabilité de l'organisateur Emmanuel Lambrinidis, une quarantaine de cyclotes et cyclos ont participé au traditionnel séjour du club, à Collonges la Rouge, la « cité aux vingt-cinq tours », une commune située dans le département de la Corrèze. Chaque matin 3 parcours étaient proposés par René Bontemps, ainsi que des circuits pédestres ; les après-midis étaient réservés aux visites des nombreux sites touristiques, avec, comme toujours une ambiance sportive et chaleureuse. Rappelons que le samedi 28 avril 18 membres du CTD ont participé à un stage organisé par le club de Miribel VTT sous l'égide du CODEP, le thème était maîtrise individuelle et en groupe en vélo...



AIN SUD FOOT

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la saison 2018/2019 se feront à partir de lundi 4 juin 2018. Vous pourrez vous présenter au stade du Forum à Saint-Maurice-de-Beynost aux jours et horaires suivants : 2013/2012/2011 mercredi de 14h30 à 15h30, 2009/2010 mercredi de 14h à 15h30, 2007/2008 lundi de 18h à 19h30 et mercredi de 16h à 17h30, 2005/2006 mardi et jeudi de 18h à 19h30, 2003/2004 mercredi et vendredi de 18h à 19h30, 2000/2001 et 2002 mardi et jeudi de 19h30 à 21h. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Franck Grava au 06 59 23 28 64

LES JOUEURS ET LEURS FAMILLES AU GROUPAMA STADIUM

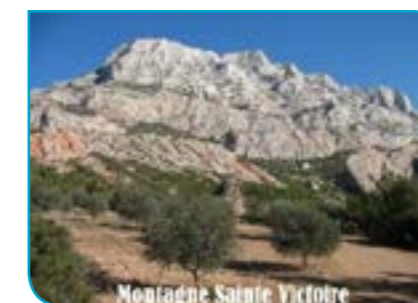
À l'initiative du service billetterie de l'Olympique Lyonnais, les joueurs de la catégorie U13 accompagnés de leurs familles ont pu assister gratuitement au match de ligue 1 OL/TROYES. Parmi les 55 000 spectateurs présents lors de ce match, 350 représentaient le club d'Ain Sud Foot dans le virage Sud. Les joueurs de la catégorie U15, quant-à-eux, après avoir joué avec les 3 équipes évoluant en district, 16 d'entre eux représentaient le club d'Ain Sud Foot au Groupama Stadium comme ramasseurs de balle. Un plaisir et un bon souvenir pour tous ces joueurs.

LES TOURNOIS

40 équipes ont participé au tournoi réservé à la catégorie U7 (2011/2012) au stade du forum à St-Maurice-de-Beynost. 4 poules de 10 pour 7 matchs par équipe. 240 footballeurs et footballeuses ont joué sur les 10 terrains U7 mis en place sur les 2 terrains en synthétique. Chaque participant se voyait remettre une coupe et une médaille remises par Claude Charton adjoint aux sports de Saint-Maurice-de-Beynost, Sylvie Viricel Maire de Miribel et Maurice Bourgeon président d'Ain Sud Foot. 32 équipes étaient présentes le 10 mai 2018 pour participer au tournoi U9, dont 8 équipes d'Ain Sud Foot. Les équipes ont toutes joué 7 matchs de 10 minutes. Chaque participant a reçu une médaille des mains de Zachary Brault Guillard, joueur formé à Ain Sud Foot. A l'issue de cette compétition, une rencontre s'est déroulée entre les U11 féminines de l'OL et les U10 d'Ain Sud Foot. Le 8 mai, 32 équipes venues des départements de la ligue Auvergne Rhône-Alpes ont participé au tournoi U11. Les récompenses ont été remises par Pierre Goubet, maire de Saint-Maurice-de-Beynost.

VERTICAL COTIERE

Le mois de mai est le mois que tous les grimpeurs de Vertical Côtière attendent avec impatience, il est synonyme de sortie en falaise du fait des jours fériés et de la météo qui devient normalement plus douce et clémente. Malgré une météo peu avenante, nous avons tout de même réussi à aller sur le rocher : tout d'abord à la montagne Ste Victoire près d'Aix en Provence (140 mètres d'escalade) puis à Seynes dans le Gard pour la Pentecôte pour découvrir une falaise de grande ampleur. Ce fut aussi le mois des championnats régionaux où minimes, cadets et cadettes ont su montrer leur talent face à une concurrence de haut niveau, échouant de peu à une participation aux championnats de France. Mais n'oubliez pas les RE-INSCRIPTIONS le 19 JUIN à 17H30 pour les adhérents et le 26 JUIN à 17H30 pour les futurs adhérents au gymnase du collège Armstrong.

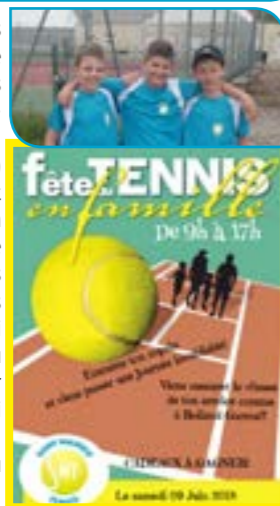


LES JEUNES SAPEURS POMPIERS



C'est avec une immense fierté que les jeunes sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-de-Beynost se sont hissés sur la plus haute marche du podium lors des épreuves Athlétiques. L'engouement était palpable durant cette journée à Saint Genis Pouilly. À l'image de nos grimpeurs de corde qui se sont illustrés en remportant la première place de leur catégorie. Sur la photo, de gauche à droite: Raphaël CABOS médaille d'or catégorie Junior, Oxane KUNTZER médaille d'or catégorie Minime Filles, Manuel LOURENCO médaille d'or catégorie Minime Garçons, Nassim ZERROUG médaille d'or au lancé de poids catégorie Cadet. Mention honorable pour Mathéo FERRARIS 4ème place en grimpé de corde catégorie Cadet. Marion MEDARD 4ème place au sprint catégorie minime Filles. Nous pouvons donc poursuivre cette année sous les meilleurs auspices. Prochain défi : le rassemblement technique départemental qui aura lieu le 9 juin sur la commune de Neyron.

SAINT MAURICE TENNIS



Les différents Championnats d'hivers terminés, Saint Maurice tennis ne chôme pas. Trois équipes masculines et deux équipes féminines ont enchaîné sur les championnats de printemps. Une nouveauté, les joueurs(euses) sont habillés de bleu ; la relève est en route. Les 13/14 ans se sont bien battus, ils ont perdu en finale contre BUELLAS / ST DENIS 3/0. Félicitations à Paul Jonah et Kevin. Dès la fin des championnats, débutera le tournoi open du club qui aura lieu du 7 au 24 juin. Venez nombreux encourager les joueuses et joueurs. Le vendredi 22 juin aura lieu le célèbre barbecue. N'oubliez pas de consulter le site du club, le 9 c'est la fête du tennis.

LE FOYER SAINT-MAURICE

Le traditionnel repas champêtre du Foyer Saint-Maurice, ouvert à tous, se tiendra samedi 16 juin - Place Charles De Gaulle.

▫ Jeux pour les plus jeunes dès 17h00.

▫ A partir de 19h00, apéritif et repas champêtre.

▫ Vers 22h30, Feu de la Saint Jean devant l'église.

Nous comptons sur votre présence pour cette soirée conviviale.



CLUB SPORTIF SAVATE ET BOXE FRANÇAISE

Après des éliminatoires départementaux, puis régionaux et Sud Est, se déroulaient ce week-end à Narbonne, les finales des championnats de France de Boxe Française. La France étant découpée en 5 secteurs, nos tireurs du CSSBF, Amyne Cheniour et Ruben Rotunno, étaient donc engagés dans une poule de 5 tireurs, chacun dans sa catégorie d'âge et de poids, avec comme objectif le titre de champion de France. Après ces 2 jours de compétitions, Ruben Rotunno décroche le « graal », avec le titre de Champion de France de sa catégorie, quand à Amyne Cheniour il décroche la 5ème place de sa catégorie, après seulement une année de compétition, avec certaines décisions qui laissent quelques regrets à leurs coachs. Il est malgré tout, le seul de sa poule à avoir battu le champion de France 2018, ce qui laisse présager d'un bel avenir sportif pour Amyne. Au-delà de ces performances sportives, nous tenons à souligner la belle aventure humaine et sociale, c'est une vingtaine de personnes, adultes et enfants, qui ont accompagné Amyne et Ruben dans leur belle épopée sportive. Toutes et tous, rassemblés autour de nos valeurs symbolisées par les 4 E, Ethique, Esthétique, Efficace, Educative.



accessibles à tous les jeunes. Les détails de chaque événement seront bientôt disponibles sur le site internet d'Artémis ou directement au centre. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

ETE

Sortez les langues, c'est bientôt l'été. Ouvert du 9 Juillet au 3 Août l'espace Arte Jeunes sera « on fire » ! Bien que le programme soit encore en chantier, nous pouvons déjà vous annoncer qu'il y aura de la baignade, il y aura du barbecue, il y aura des travaux... Quoi des travaux pendant les vacances ? Hé oui, nous proposerons aux jeunes de refaire la décoration d'Arte Jeunes. Il y aura de la peinture, des allers-retours à la déchèterie, de la fabrication de meuble, bref ce sera D&Co à Arte Jeunes. Bien que les travaux c'est sympa, l'été c'est aussi l'occasion de profiter du soleil ! Nous préparons pleins d'activités et de sorties pour profiter au maximum des beaux jours. Enfin pour conclure l'été nous partirons une semaine en séjour du 30 Juillet au 3 Août. La destination est encore incertaine mais ce qui est sûr c'est qu'elle sera proche de l'eau !

BIENTOT DU HIP HOP

Danseur et chorégraphe Hip Hop Arnaud Brun animera une activité hip hop à la rentrée de septembre à Artémis. Le hip-hop est une vaste catégorie qui inclut, variété de styles, expression musicale et ressenti de la musique. Travailler sa souplesse, bouger sur la musique, savoir se situer dans l'espace, voilà ce que propose Arnaud. Danseur depuis l'âge de 10 ans, 1er au concours National chorégraphique, Danseur principal pour Ben Jack'son puis pour des groupes tels que Hotspur, So United Crew et Slapback, il continue d'évoluer et de se former auprès des plus grands chorégraphes (formation à Los Angeles avec les chorégraphes de Beyoncé, Justin Timberlake, Jay Z...) Artémis proposera deux horaires le samedi matin de 10h à 11h pour les CE2/CM2 et 11h/12h pour les collégiens. Arnaud vous propose un samedi matin découverte 10h/11h et 11h/12h le samedi 16 juin.



THEATRE JEUNESSE

Juin est le mois des spectacles pour les troupes de théâtre d'Artémis et de l'Ecole Jacques Prévert. Delphine Baralotto actrice professionnelle qui exerce dans le cadre du Contact Educatif Local, a travaillé chaque mardi avec les deux classes de CM2 de l'école Jacques Prévert et avec trois groupes d'enfants à Artémis. Les Grands collégiens se sont déjà produits cette année scolaire pour le Patrimoine avec « Prévert » en septembre, puis en Mars avec « Etranges étrangers » lors du mois Caméléon sur l'interculturalité. Pour le téléthon ce sont les trois groupes qui ont proposé le spectacle solidaire. Place en juin aux représentations dans lesquelles Delphine a laissé de la place aux impros travaillées. Les rendez-vous théâtre jeunes : mardi 5 Juin à 20h groupe des Grands, mardi 19 Juin à 19h groupes des moyens et des petits, mardi 26 Juin à 18h30 et 20h les classes de CM2 de l'école Jacques Prévert.

LA GYM ENFANT FAIT LA FETE

Manon anime chaque mercredi des ateliers de gym enfants à Artémis. Souplesse, équilibre, coordination, sont les maîtres mots de cette gym pour les 4 à 8 ans. Manon, à travers des exercices ludiques, fait découvrir tous les bénéfices de la gym. En cette fin de saison, les parents, les familles et les amis sont invités pour une présentation du déroulé d'un cours pour les plus petits et pour des mini chorégraphies en musique pour le groupe des grands. Rendez-vous dans la salle de gym d'Artémis le mercredi 27 juin à 16h pour « Gym en fête ».



LES TERRASSES D'ARTEMIS

Artémis ouvre ses terrasses à partir du 5 juin ! Venez seul ou en famille siroter une boisson fraîche et vous prélasser sur nos transats à l'ombre d'un parasol. Vous pourrez bouquiner, jouer en famille, discuter, prendre le soleil, ... L'équipe se fera un plaisir de passer une partie des vacances à vos côtés ! N'oubliez pas votre crème solaire et vos casquettes, l'été sera ensoleillé à Artémis ! En juin et juillet, les mardis et jeudis de 16h à 19h.



ARTEMIS

LES ATELIERS MEMOIRE

Vous êtes retraité et souhaitez exercer votre mémoire ? Inscrivez-vous à Artémis aux ateliers mémoire de la CARSAT. Les ateliers se dérouleront les jeudis : 7, 14, 21, 28 juin et 5 juillet. Vous pourrez choisir entre 2 créneaux horaires : 9h-10h30 ou 10h30-12h. Les places seront limitées.

CAFE DES PARENTS

Après une conférence du Dr Challamel, des ateliers autour du sommeil, le Café des parents vous propose : une sieste collective au Parc de la Sathonette, Vendredi 29 juin de 14 à 16h. Petits et grands, en famille, venez découvrir un espace de détente propice à l'endormissement. Astuces et conseil sommeil des enfants, espace contes, musiques douces, odeurs et visuels... tous les sens seront aiguisés pour cet instant psychédélique ! (La sieste sera annulée ou reportée en cas de mauvais temps)

LES MATINEES SANTE

Au menu estival de la matinée santé du 20 juin à Artémis : réflexologie-naturopathie, ateliers prévention des risques domestiques, astuces alimentation d'été, discussions et accès au droit autour de la santé, info CMU & mutuelles... Nous vous attendons nombreux à Artémis de 9h30 à 11h30 pour la dernière matinée santé de la saison.

PLATEFORME

Chaque été la MJC de Montluel, le centre CésAM de Miribel et Artémis, organisent des actions communes pour favoriser la connaissance entre jeunes de la côte. Ce dispositif s'appelle la plateforme été côtière. Il y aura trois événements se déroulant à chaque fois sur une commune différente : Le samedi 30 Juin Tournoi de foot à Miribel, le vendredi 6 Juillet Nuit du jeu à la MJC Montluel, le vendredi 13 Juillet Spectacle de théâtre d'improvisation à Artémis. Tous les événements seront gratuits afin d'être

VIE PRATIQUE

PLAN CANICULE

Un registre est ouvert à la Mairie de Saint-Maurice-de-Beynost. Il permet un contact périodique avec les personnes répertoriées afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence canicule » par le Préfet. Il recense les Mauriciennes et Mauriciens vivant à leur domicile, âgés de plus de 65 ans ou les personnes concernées par les risques sanitaires liés aux fortes chaleurs, les enfants, les personnes en situation de précarité. L'inscription sur ce registre est facultative. Elle se fait sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, soit à l'accueil de la Mairie, soit auprès du C.C.A.S au 04.78.55.14.08. L'inscription d'une personne à la demande d'un tiers ne pourra être acceptée que par écrit. Ce registre pourra être communiqué au Préfet de l'Ain s'il le demande. Toute personne y figurant a le droit d'accès et de rectification des informations la concernant. Des conseils pour affronter la canicule sont également à votre disposition :

- un petit fascicule et une liste de conseils sont disponibles en mairie.

- une plateforme téléphonique « canicule info service » 0 800 06 66 66 (appel gratuit), activée dès le premier épisode de chaleur de 9 heures à 19 heures.

- un site internet : www.sante.gouv.fr (Onglets : « Santé et environnement ». Puis « Risques climatiques » et enfin « Canicule et chaleurs extrêmes »).

AGENDA

Dim. 3 juin 15h	Ain Sud Foot reçoit VALDAINE FC - Regional 3F
Mar. 5 juin 14h	Pétanque Miribel Côtère Régional doublettes vétérans
Jeu. 7 juin	CIDFF Permanence juridique à ARTEMIS
7, 8 et 9 juin 20h30	ARTEMIS - Théâtre 14 juillet à la maison de retraite
Dim. 10 juin	CT Dombes Rando Cyclo «La Saint-Maurice»
Dim. 10 juin 7h-18h	UNCAFN Brocante annuelle
Jeu. 14 juin 18h30	Municipalité - Réunion publique Cité Toray à la salle des fêtes
Ven. 15 juin	CIDFF Permanence emplois à ARTEMIS

Sam. 16 juin 19h	Foyer Saint-Maurice Repas champêtre et feu St Jean
Dim. 17 juin	PMC - Pétanquodrome Champ. des clubs féminins 1° div.
Lun. 25 juin 9h	Club Amitié Loisirs Randonnée pédestre
Jeu. 28 juin 18h	Ecole J. Prévert Remise des livres au CM2
Ven. 29 juin	CIDFF Permanence emplois à ARTEMIS
Sam. 30 juin	Ecole maternelle Fête des écoles
Jeu. 12 juil Soirée	Municipalité et ARTEMIS Cinéma plein air à la Sathonette

ETAT CIVIL

Naissances	
24/04	Ziad KADDOURI
24/04	Riad KADDOURI
04/05	Ayline ZOUYENE
12/05	Gabriel CARRAT
14/05	Esma RRAHMANI
Mariages	
04/05	Gilles ALBALATE et Marine PADULA
19/05	Nicolas LANGLET et Claire CHOMER
Décès	
28/04	Miguel BLANCO
30/04	Yvonne PETIT Vve HULLO
13/05	Jeannine DESMARIS
17/05	Marie PEROUSE Ep. DALSBÆK

SOUTIEN ADMINISTRATIF

Les vendredis matin, Alexandra et Joëlle vous accueillent bénévolement dans les locaux d'Artemis pour vous accompagner dans vos démarches administratives : rédaction de courriers, CV ou lettre de motivation, impôts... Sans rendez-vous, venez les rencontrer en toute confidentialité.

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES
A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Action collective organisée au sein de la Mission locale Côtère à Miribel (65, Rue du tour), du 11 juin au 5 juillet prochain : Travail sur l'orientation et le projet métier /formation/emploi selon une pédagogie interactive - Préparation et réalisation d'une immersion en entreprise - Travail sur les outils de la TRE (Technique de recherche d'emploi). L'équipe de conseillers et des intervenants extérieurs (GRETA, Finances et Pédagogie, les Etoiles pleins les poches) assureront la mise en œuvre de cette action, qui vise à mobiliser les jeunes de notre territoire et à les inciter à mieux connaître notre bassin d'emploi. Les candidats, non scolarisés, sont conviés à une réunion d'information à la Mission locale de la Côtère à Miribel, le jeudi 7 juin à 14h00.

SWING SOUS LES ETOILES



Vous avez aimé la quinzième édition vous allez adorer la seizième! Cinq soirées exceptionnelles variées, festives, originales et conviviales ! Du blues, du Rock, de la Pop, du Reggae de la Word Music, avec un voyage dans les années 80. Esplanade de la Madone du Mas Rillier du vendredi 29 juin au mercredi 4 juillet. Contact : Points de vente : Dombes Côtère Tourisme 1104 Grande Rue - 01700 Miribel, ou billetteries : Progrès - Au-

chan - Leclerc - FNAC - Carrefour Géant
Web : <http://www.swing-sous-les-etoiles-miribel.com/>
ou www.digitick.com

L'ESPACE AQUATIQUE LILO
Ouverture d'un Espace Beauté
Nouveauté Soins Esthétiques
et Pura Détox
INFO 04 37 85 87 00

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

©Directeur de la publication : P. GOUBET

©Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe d'Ain Sud Foot, l'équipe des JSP, l'équipe de Saint-Maurice Tennis, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe de Vertical Côtère, l'équipe du Foyer saint-Maurice, l'équipe du CSSBF, et l'équipe du CT Dombes.

©Mise en page : S. JUBAN

©Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

©Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

©Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr



INFORMATIONS
DECHETTERIE
CCMP



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er avril au 31 oct.

Du lundi au vendredi :

9h-11h45 et 14h00-18h45.

Samedi :

9h00-18h45 sans interruption.